

Bilan de l'action politique de Geneviève Lazonon de 2019 à 2021



Photographe : Augustin Maesen

Bilan mi-législature
Députée provinciale

INTRODUCTION

Depuis 2012, mon engagement à la Province de Namur est bien une réalité. Il m'est souvent arrivé de devoir répondre à la question : mais que fait la Province ? Ma réponse : « Vous ne vous imaginez pas tout ce que la Province peut faire pour vous ! » En effet, souvent mal connue, l'Institution rend soit directement les services aux citoyens soit en étant partenaire des communes, des associations, dans les intercommunales,....

Au quotidien, je travaille en collaboration avec les services afin de leur donner les moyens financiers et les ressources humaines nécessaires pour leur permettre de développer leurs missions prioritaires mais aussi en impulsant des projets qui me tiennent à cœur tout en innovant et en faisant preuve de créativité parce que le monde est en perpétuelle évolution.

En 2018 à l'issue du scrutin électoral provincial, une majorité (MR-CDH-Défi) s'est dégagée. Je suis la seule femme de ce collège (c'est une obligation !) et les compétences qui me sont attribuées sont la culture, le patrimoine culturel et les musées, l'action sociale et la santé publique.

Bien plus qu'un slogan : « **La Province au cœur de votre quotidien** » est une réalité qui se concrétise dans ses actions.

En effet, la Province, dans ses missions, est au cœur de notre quotidien à toutes les étapes de la vie de chacun d'entre nous : de la petite enfance jusqu'à l'accompagnement des séniors, en passant par l'adolescence, dans la culture, l'enseignement,... Identifier les moyens disponibles au sein de l'Institution permet de mettre en œuvre des actions innovantes tout en améliorant les initiatives existantes qui répondent aux besoins du citoyen. Rendre possible ce qui est nécessaire !

A partir de 2019, suite aux élections, la majorité régionale en place (PS-MR-ECOLO) prévoit que les Provinces vont devoir prendre en charge le financement des zones de secours. Cette décision nous oblige à entamer une grande réforme qui ne sera pas sans conséquence tant pour les services provinciaux que pour des partenaires historiques de la Province.



24 Mio de moins entraînent une diminution des activités dans tous les secteurs et nous devons réinventer de facto nos métiers. Reprendre cette charge implique de dégager des moyens financiers nécessaires. D'emblée, il est exclu de licencier le personnel et d'augmenter la fiscalité provinciale.



Nous avons donc, avec mes collègues, repensé la Province et orienté nos métiers autour de **4 grands axes** : (validés par nos Présidents de partis respectifs).

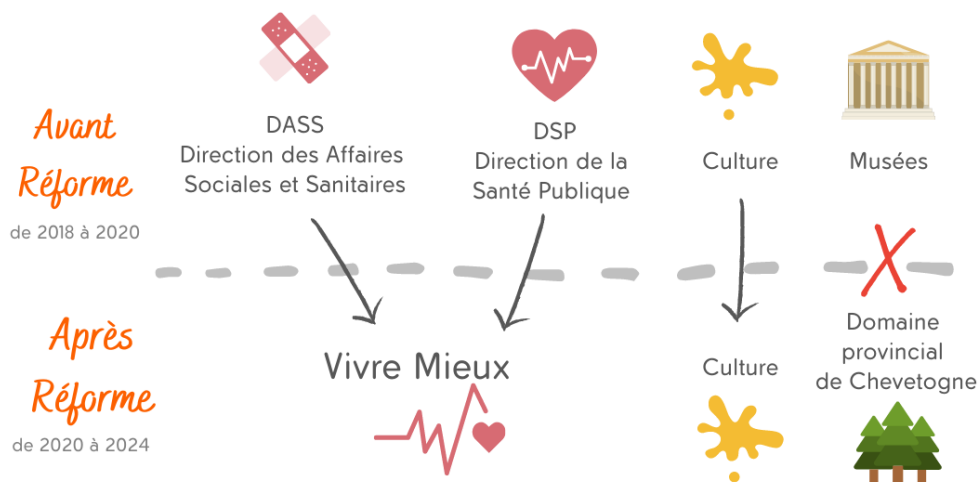
- L'Enseignement ;
- la Culture ;
- le Vivre-Mieux ;
- la Transition territoriale.

Un deuxième évènement viendra marquer notre quotidien à tous, la crise sanitaire sans précédent que nous vivons maintenant depuis 2 ans. Confinement et télétravail nous ont éloignés du terrain.

Nous avons mis à profit cette période pour travailler sur la réforme provinciale. Nous avons recentré nos services. Notre priorité était de pouvoir continuer à proposer un service public de qualité et de privilégier nos domaines de compétences. **Nous avons souhaité faire de cette contrainte wallonne une opportunité provinciale.**

Suite à cette réforme, me voilà donc en charge :

- Du Vivre-Mieux
- De la Culture
- Du Domaine Provincial de Chevetogne (devenu depuis peu une Régie ordinaire)



VIVRE-MIEUX : Parce que mon objectif est l'accompagnement du citoyen à chaque étape de sa vie dans son bien-être

Parce que le rôle de la Province est d'Agir, Fédérer, Faciliter, nous nous devons d'être actifs et dynamiques dans l'élaboration de notre travail et de tous nos projets.

Le Vivre-Mieux se décline en 3 pôles :

- Santé scolaire
- Santé mentale
- Santé et Société

Chaque pôle agit pour le bien-être de tous et plus particulièrement du public fragilisé et vulnérable. « **Rendre possible ce qui est nécessaire** » de l'enfance à la personne âgée en passant par l'adolescence.



© Geneviève Lazon

Cette dynamique vise à offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens dans les différentes étapes de leur vie et en toutes circonstances. **Vivre Mieux**, vivre dans de meilleures conditions et vivre plus longtemps sera la ligne directrice de cette compétence.

Santé : les priorités



Un de mes objectifs premiers est de garantir et améliorer le bien-être et le Vivre-Mieux des enfants et adolescents, soit en ligne directe soit en partenariat avec les acteurs de terrain.

Accueil petite enfance

Dans le cadre de la petite enfance, j'ai toujours été attentive à l'accueil des tout-petits. Des places d'accueil manquent et les familles sont en difficultés. C'est pourquoi nous continuons à soutenir, à concurrence de **300.000 € par an, IMAJE** (Intercommunale des Modes d'Accueils pour Jeunes Enfants) afin que ceux-ci puissent continuer à prendre en charge les enfants de 0 à 12 ans.

LE SAILFE



© Geneviève Lazon

Notre société doit faire face à des problématiques assez sensibles comme la maltraitance infantile. C'est pourquoi nous garantissons un service d'aide aux familles et aux enfants victimes de violence. **(SAILFE – SOS Enfants)**

Ce service a pour mission d'assurer la prévention et le traitement de situations très délicates. Il assure la prise en charge pluridisciplinaire et accompagne les familles que ce soit pour des enfants victimes de maltraitance ou bien encore évoluant dans un contexte à risque ou de négligence. L'équipe assure un soutien psychologique et / ou social, voire une prise en charge psychothérapeutique de la victime. On compte en moyenne **150 interventions par an**.

Dans un contexte souvent difficile nous tenons à soutenir l'équipe **du SAILFE** notamment par de la supervision et de l'accompagnement par des professionnels des **Cliniques Universitaires de Mont-Godinne**.

ATL – Accueil extra-scolaire

A l'heure actuelle, de plus en plus de parents travaillent et il est difficile de concilier vie privée et vie professionnelle. La Province, en collaboration avec l'ONE, par le biais d'une Convention signée en 2009, soutient la mise en œuvre d'un décret qui vise un encadrement de qualité de l'**accueil temps libre** des enfants de 3 à 12 ans en dehors des heures scolaires. Nous organisons et animons la plateforme « **ATL** » que je préside, pour les coordinateurs et les présidents des commissions consultatives de l'accueil dans les communes.

37 Communes y participent.

Notre rôle consiste à relayer et faciliter les échanges sur les expériences et les bonnes pratiques entre les ATL du territoire.

Suite à ces échanges, deux outils pédagogiques ont été créés. Un premier est l'outil pédagogique « **Responsabilités, dominos dynamiques** » qui questionne la notion de responsabilité des différents acteurs impliqués dans l'accueil des enfants. L'outil s'adresse principalement aux organisateurs de l'accueil pour les enfants âgés de 0-12 ans. Le deuxième outil « **Enquête sur le profil et le statut des accueillant-e-s extrascolaires en province de Namur** » est destiné aux coordinateurs ATL. Un budget de **10.000 €** est dégagé tous les deux ans pour permettre l'organisation de formations destinées aux accueillantes extra-scolaires.

PSE Promotion Santé à l'Ecole – PMS Suivi Psycho Médico Sociaux des élèves

Une mission prioritaire décréte de la Province est de garantir la prise en charge des enfants et des jeunes adolescents grâce à un suivi de qualité portant globalement sur la Santé.

Notre rôle est de suivre la santé des élèves tout au long de leur scolarité. Notre **équipe PSE** travaille en étroite collaboration avec les **équipes PMS** et assure un **suivi global de l'enfant pour lui permettre d'être bien dans son corps et dans sa tête.**

Le rôle du PMS est de veiller au bien-être et au bon développement des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Nous offrons aux jeunes et à leurs familles un service d'écoute et de dialogue. Le service du **PMS** est un soutien aux élèves dans leur scolarité et son rôle est également de faire le lien entre la famille et l'école.

Les équipes PMS/PSE ont près de 35 000 élèves sous tutelle pour les missions PSE et près de 27 000 élèves pour les missions PMS; environ 25 000 élèves (soit près de 75 %) sont à la fois en tutelle PMS et PSE

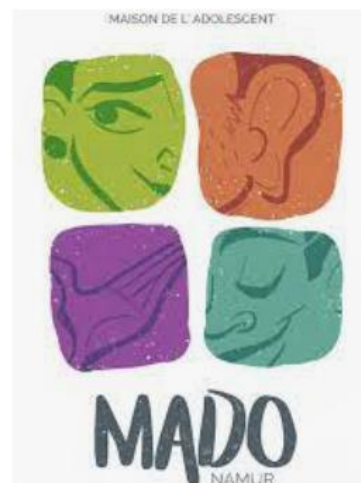


© Geneviève Lazaron

MADO – Maison de l'Adolescent

A l'heure actuelle, beaucoup d'adolescents sont confrontés à diverses difficultés et se posent des questions. L'aide aux jeunes est à mon sens fondamental et s'inscrit dans la droite ligne de mon engagement au service de l'enfance sous toutes ses formes et à tous âges. Permettre l'épanouissement de chaque jeune, c'est permettre l'émergence d'adultes responsables, bien dans leur tête et prêts à s'intégrer pleinement dans la société. Avoir une écoute et un accueil proactif est d'une importance considérable. La Maison de l'Adolescent (**MADO**) apporte un service gratuit en toute confiance où la confidentialité et la liberté des adolescents entre 11 et 22 ans sont respectées.

Une écoute personnalisée, une aide, une orientation, une prise en charge rapide et efficace, le tout encadré par une équipe de professionnels. Mon rôle est de contribuer à sensibiliser les jeunes à passer la porte en cas de questionnement ou encore de mal-être. Un service subsidié par la FWB mais entièrement organisé par la Province.



Rue de l'Armée Grouchy 205
5000 Namur
081/77.64.83 – 0470/20.92.40

Voilà déjà un aperçu de ma contribution à garantir des services qui viennent en aide aux jeunes enfants et aux adolescents. Ils sont une aide précieuse et encore plus aujourd'hui. Beaucoup d'initiatives ont déjà été concrétisées et d'autres sont en devenir.

Notamment :

- En sensibilisant et en aidant à la réflexion par rapport aux stéréotypes de genre dans les choix d'orientation scolaire et professionnelle.
- En soutenant les initiatives visant à endiguer le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.
- En sensibilisant les jeunes face à une difficulté qui peut entraîner le suicide.

Mes compétences et les moyens attribués à notre politique sanitaire et sociale doivent contribuer à garantir une amélioration du quotidien de nos jeunes : rencontrer leurs besoins, adoucir les conséquences des accidents de la vie et tendre vers la rencontre du bonheur pour chacun. Vivre en harmonie pour **Vivre-Mieux !**

Un deuxième objectif est de garantir et améliorer le bien-être et le vivre-mieux des citoyens en les accompagnants dans la gestion de leurs difficultés, soit en ligne directe soit en partenariat avec les acteurs de terrain.

Favoriser le bien-être, la santé, le Vivre-ensemble en luttant contre les discriminations et en réduisant les inégalités sociales et de santé, telles sont mes lignes de conduite.

Les Maisons du Mieux-Etre

Une bonne qualité de vie pour chacun, voilà ce que je souhaite. Le bien le plus précieux dont chacun dispose c'est son capital santé. Convaincue que « **mieux vaut prévenir que guérir** », **la prévention a toute sa pertinence dans nos métiers de la santé.**

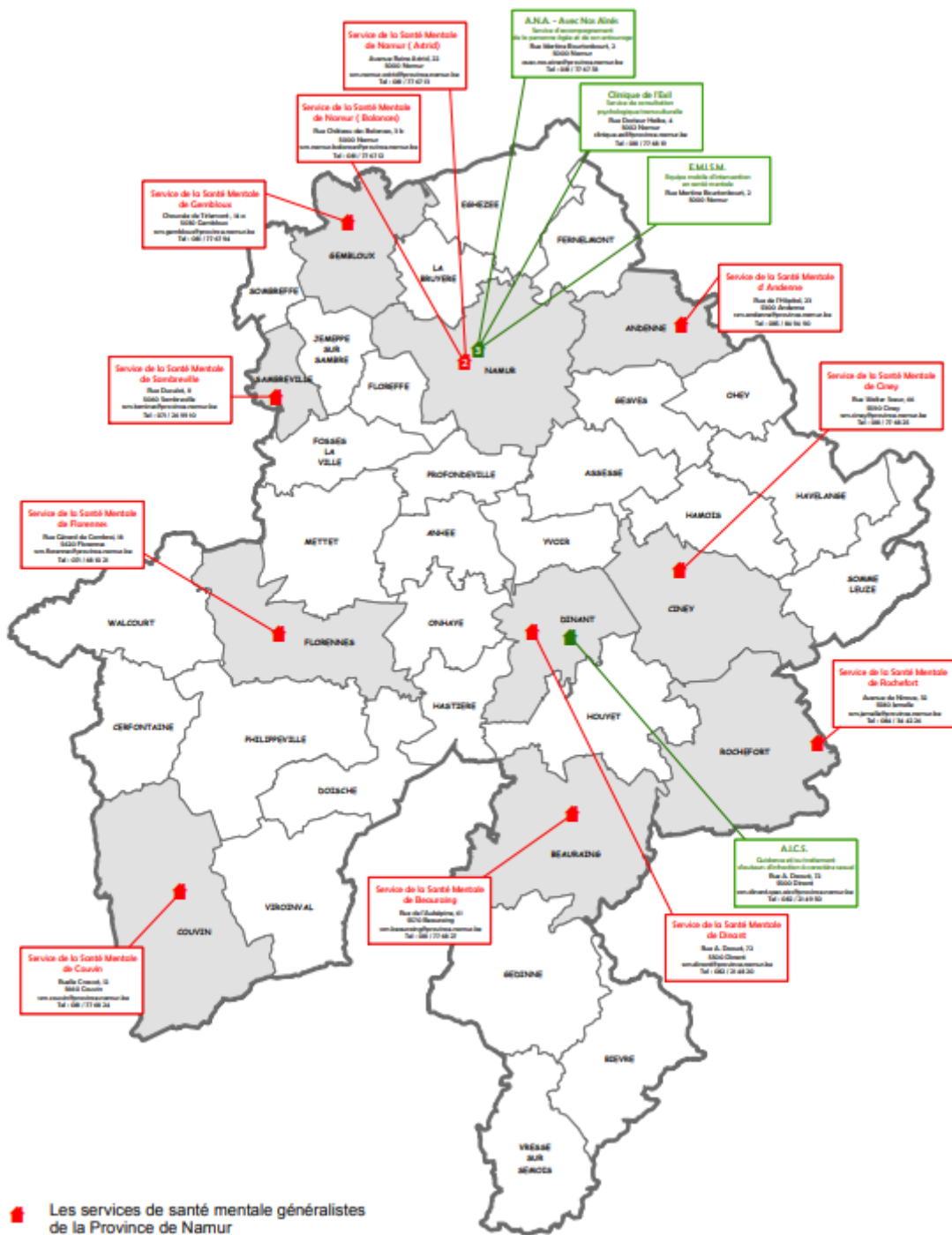
L'action pluridisciplinaire, c'est-à-dire un service en santé mentale multiple, menée par **les Maisons du mieux-être** sera toujours soutenue ainsi que les actions spécifiques :

- Le SASER (Service de Santé Affective, Sexuelle et de Réduction des Risques)
- la Clinique de l'Exil
- EMISM (Equipe Mobile d'Intervention en Santé Mentale)
- AICS (Prise en charges d'Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel)
- ANA (Avec Nos Aînés)



© Geneviève Lazon

Les services de santé mentale sont des structures décentralisées sur notre territoire qui, par une approche pluridisciplinaire, répondent au mal-être de la population en mettant en œuvre différents types de consultations thérapeutiques. Ils accueillent des personnes vulnérables et ont pour objectif de leur permettre de retrouver une certaine stabilité, de renouer des liens sociaux et d'accéder à des soins grâce à des professionnels de terrain et des clubs thérapeutiques. Ils sont aussi une écoute, ils accompagnent et soutiennent grâce à des professionnels qui prendront le temps de réfléchir et chercher des solutions. Il existe 11 maisons du mieux-être implantées sur le territoire provincial.



- Les services de santé mentale généralistes de la Province de Namur
- Les initiatives spécifiques en santé mentale de la Province de Namur

Les services de santé mentale, ce sont plus de 60 000 consultations par an, pour près de 5000 dossiers différents. Ce sont près de 200 activités de groupes des clubs thérapeutiques qui réunissent de 5 à 20 personnes.

11 Maisons du Mieux-Etre à Andenne, Beauraing, Ciney, Couvin, Florennes, Gembloux, Jemelle, Namur-Astrid, Namur-Balances et Tamines.

C'est 3 clubs thérapeutiques en Province de Namur : La S'Ours à Andenne, La Parenthèse du Lundi à Couvin et La Transhumance à Jemelle.

Il s'agit de lieux d'accueil et d'activités ouverts aux personnes adultes qui présentent des troubles psychologiques ou psychiatriques et vivent un isolement social. Il existe également deux jardins thérapeutiques à Jemelle et à Dinant.

Dans l'ensemble, toute l'activité en santé mentale organisée par notre Institution est subventionnée à ± 50% par la Région wallonne, l'autre moitié étant sur fonds propres provinciaux.

La santé mentale constitue une réelle priorité, à titre d'exemple, suite aux problèmes d'intempérie de l'été 2021, la Région wallonne a accordé à la Province de Namur un subside de 400.000 € pour faire face aux difficultés rencontrées par les citoyens. D'emblée, nous avons fait le choix de consacrer la moitié de ce montant pour renforcer les services de santé mentale et pour créer une équipe d'intervention mobile afin de soutenir les citoyens impactés. Les 200.000 € restant ont été attribués au service des cours d'eau pour remédier à la problématique des inondations.



© Geneviève Lazon

EMISM – Equipe Mobile d’Intervention en Santé Mentale



Créée en 2011, sur fonds propres, par la Province de Namur, cette équipe mobile en santé mentale inédite en Belgique évite des situations graves ou des hospitalisations psychiatriques, le service travaille dans l’urgence et intervient rapidement.

Cette équipe mobile est composée de psychologues et d’assistants sociaux. **Ils sont présents 24h / 24h et 7j/7.**

Ma volonté est de pérenniser cette équipe d’intervention qui vient en soutien aux médecins généralistes de première ligne afin de répondre rapidement aux situations d’urgence psychosociale signalées par un professionnel.

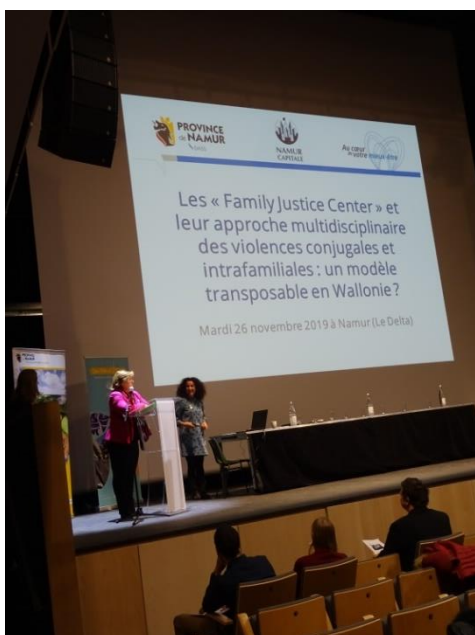
La Clinique de l’Exil

Parce que le monde d’aujourd’hui est en perpétuelle mutation, certaines personnes rencontrent des difficultés en lien avec la migration, le psychotraumatisme dû à la torture, la violence, ou encore les guerres. La **Clinique de l’Exil** accompagne les migrants tant au niveau médico-psychologique que sur les procédures d’asile.



© Geneviève Lazon

VIF – Violences Intra Familiales



© Geneviève Lazon

La lutte contre les violences faites aux femmes ou entre partenaires constitue pour moi une priorité.

C’est pourquoi j’ai soutenu pleinement notre partenariat avec la Ville de Namur à la création d’un centre de prise en charge de violences sexuelles. Une **convention** a été **signée** fin de l’année **2021**.

L’Espace VIF (Violences Intra Familiales) rassemble les services publics et associatifs qui œuvrent dans la lutte contre **les violences entre partenaires (conjugales) et domestiques (intrafamiliales)**.

Un seul endroit où une femme violentée pourra passer la porte en toute discrétion. Elle sera écoutée, soignée, orientée et surtout justice sera rendue !

Le SASER -Service de santé Affective, Sexuelle et de Réduction des Risques

En matière de prévention, notre service provincial le **SASER** par des consultations hebdomadaires organise au Centre Hospitalier Régional (**CHR Namur**) et dans les locaux du service assure le suivi médical et l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH et leur entourage. Leur expertise dans le domaine de la prévention du **SIDA** et des infections sexuellement transmissibles mérite toute mon attention.



© Geneviève Lazon

Label Fête



© Geneviève Lazon

En référence au concept Quality Nights (RW), j'ai depuis 2016, souhaité qu'un événement centré sur la prévention voit le jour à l'occasion d'un des plus grands événements du territoire, à savoir les Fêtes de Wallonie à Namur : le **Label Fête**.. : Inviter les jeunes et les moins jeunes à : « **Oser les positives attitudes dans les moments festifs** ».

Notre projet est d'étendre cette organisation à d'autres moments festifs sur le territoire de la Province de Namur. Avec toujours comme objectifs la sensibilisation des jeunes et moins jeunes à adopter des comportements raisonnables et à éviter les effets nuisibles des excès éventuels lors des moments festifs.

Un troisième objectif est de garantir et améliorer le bien-être et le vivre-mieux de ses aînés soit en ligne directe soit en partenariat avec les acteurs de terrain.

Le vieillissement de la population représente un défi quotidien auquel nous nous devons de répondre. Nos seniors méritent une reconnaissance de leur « citoyenneté » et également rendre possible un maintien à domicile de qualité et sécurisé. Dans les deux cas, il appartient au pouvoir politique de répondre efficacement aux exigences de ces situations.

Le Géronam – le gérontopôle de la Province de Namur



Les services provinciaux sont à l'initiative du projet Géronam qui développe des pratiques innovantes en faveur des aînés et des professionnels du secteur et qui fédère autour d'une structure unique, l'ensemble des acteurs de terrains actifs dans l'aide aux personnes âgées. Une communauté au service du bien vieillir et qui permet un vieillissement actif.

Fin 2020 une charte est signée et la mise en place d'un comité de pilotage composé de 13 personnes représentant l'ensemble des secteurs voit le jour.

Tant le vieillissement actif que la participation citoyenne des aînés sont des facteurs d'épanouissement pour ceux-ci et une chance de cohésion sociale. Il me plaît de favoriser les synergies et les échanges intercommunaux via la plateforme mise en place par la Province de Namur, dont j'assume la Présidence, qui réunit des mandataires communaux en charge de la politique des aînés et les présidents des CCCA du territoire provincial.

Le projet **Senior Focus** est enfin lancé par la plateforme provinciale des conseils consultatifs communaux des aînés dans les 9 communes depuis ce **17 janvier 2022**. La boîte jaune est désormais disponible. Cette boîte de couleur jaune dans laquelle toute personne âgée va rassembler une série d'informations la concernant sera placée dans le frigo. Un autocollant est apposé sur la face intérieure de la porte d'entrée du domicile et de cette manière, les services de secours sauront directement que la boîte les attend dans le frigo avec toutes les informations importantes relatives à la personne âgée.

le kit Senior Focus pourra être obtenu gratuitement et sur simple demande auprès des administrations communales de Ciney, Dinant, Fernelmont, Florennes, Mettet, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Walcourt et Yvoir.



<https://www.province.namur.be/>

Une Province Amies des Aînés

La Province est aussi là pour identifier les besoins des aînés sur un territoire bien défini afin d'élaborer des actions, des événements, des projets cohérents et pertinents. C'est pour ces raisons que notre Institution s'est vue délivrée le titre de « **Amie des Aînés** ». Si l'on veut que le vieillissement soit quelque chose de POSITIF, il faut aussi qu'une vie plus longue s'accompagne de possibilités d'être en bonne santé, de participer à l'activité citoyenne et d'être en sécurité.

SPAF - Service Provincial d'Aide Familiale

Notre partenariat avec le **SPAF** est fondamental. Le maintien des personnes âgées à leur domicile est très important. Plus que jamais nous nous devons d'intervenir politiquement. Nous sollicitons la Région Wallonne en tant que pouvoir subsidiant pour permettre aux structures de l'aide à domicile comme le SPAF d'amplifier leur offre de service. Garantir un bien-être et un accompagnement de qualité à nos aînés, je m'y engage ! Le budget provincial prévoit une dotation **de 300.000 € !**



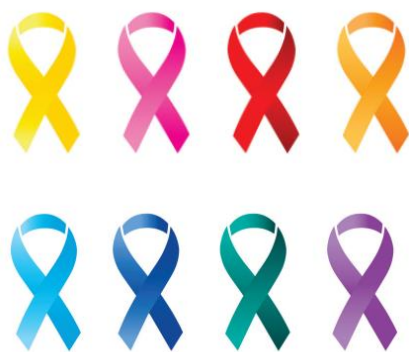
<https://www.province.namur.be/>

INTEREG – Inter Régional

Ce programme de coopération territoriale européenne est une collaboration entre la France, la Wallonie et la Flandre orientale et occidentale qui s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux tout en valorisant les richesses de chaque région concernée au bénéfice des citoyens.

La Province de Namur participe à 4 grands projets financés par le Fonds Européens du Développement Régional :

- **GEDIDOT** – GEstion et Diffusion de Données Transfrontalières
- **OS3PG** – Offre de Soins et Parcours du Patient Psycho Gériatrique
- **PSICOCAP** – Pratiques et Statistiques Intégrées et Comparées sur le Handicap et le Handicap Psychique
- **HIS2R** - Health In Smart RuRality



<https://www.province.namur.be/>

GEDIDOT met en commun des données socio-sanitaires entre la France et la Wallonie afin de sensibiliser les autorités locales en matière de santé.

Son objectif :

- Permettre une meilleure connaissance de la situation du territoire et de ceux qui nous entourent.
- Identifier les forces et les faiblesses.
- Identifier les ressources du territoire et celles de nos voisins.
- Mettre en évidence des problématiques ou des enjeux et les intégrer dans notre politique locale.

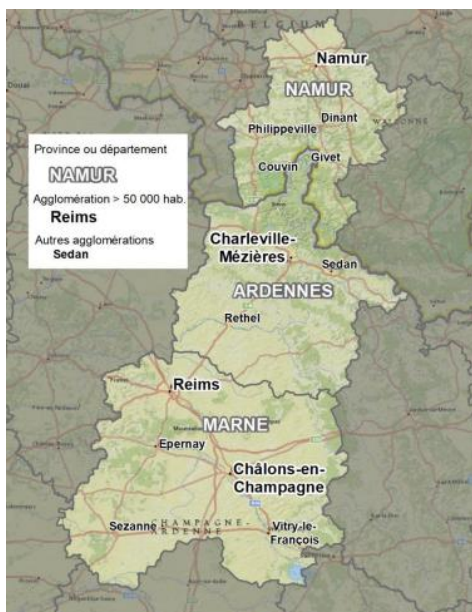
OS3PG vise à répondre aux besoins des personnes âgées vivant avec des troubles psychiques au sein du territoire transfrontalier.

Son objectif :

- Rendre cohérentes les interventions respectives des acteurs issus de domaines différents (sanitaire, médico – sociale).
- Partager des pratiques professionnelles.
- Former les acteurs de l'aide et du soin à domicile.



<https://www.province.namur.be/>



<https://www.province.namur.be/>

PSICOCAP permet l'observation et l'analyse de l'handicap et en particulier du handicap psychique afin d'éclairer sur les actions à mener pour accompagner de la meilleure façon possible, les personnes qui en souffrent.

Son objectif :

- Recueillir et analyser les données existantes sur le handicap en général.
- Analyser les modalités de prise en charge du handicap et du handicap psychique: cartographie des acteurs et des ressources.
- Organisation de formations à destination des professionnels de la santé mentale



<https://www.province.namur.be/>

HIS2R vise à optimiser la coordination des soins transfrontaliers des personnes atteintes d'insuffisance cardiaque et maladies respiratoires chroniques en zone rurale. Une démarche participative associant des nouvelles technologies, des partenaires d'aide et de soins ainsi que des bénéficiaires à leur domicile

Son objectif :

- Améliorer la santé des patients fragiles et l'accès aux services de santé en milieu rural grâce aux nouvelles technologies.
- Impliquer le patient et ses proches.
- Améliorer la continuité des soins des patients qui traversent la frontière grâce à une meilleure coordination entre les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile.
- Étudier la viabilité économique du modèle ainsi que la faisabilité d'une extension du dispositif à d'autres.

Concrètement :

- Analyser le contexte et initier des actions tenant compte des spécificités cliniques et techniques ;
- Suivre des patients en mettant en place des parcours de soins coordonnés avec l'appui de nouvelles technologies et du coaching humain ;
- Former des professionnels ;
- Intégrer les questions d'éthique, de déontologie, de réglementation et d'économie.

Don de matériel sportif à une maison de repos

Sensibilisée depuis de nombreuses années à la problématique du « mieux-vieillir ». Vivre mieux, plus longtemps et au mieux de sa forme passe par le maintien de l'activité physique à tout âge. Nous avons donc, suite à l'annonce du Collège provincial de dessiner un nouveau visage à l'Institution provinciale, décidé de faire don du matériel utilisé par les services provinciaux dans le cadre de l'encadrement de la médecine sportive.



© Geneviève Lazaron

Ce matériel a été remis à la maison de repos « Les Grand Prés » à Wépion. Il comprend un tapis de marche ainsi que cinq vélos indoor.

ANA - Avec Nos Aînés : *un accompagnement en santé mentale*

Ana – pour Avec nos aînés – est un de nos services de santé mentale spécifique.

Son objectif est de gérer des situations de crise et d'urgence dans le cadre de problématiques liées au vieillissement.

Ses missions :

- l'accompagnement de la personne âgée dans son parcours de vie et dans des changements de lieu de vie
- la prise en charge des problématiques de santé mentale liées au grand âge en collaboration avec toutes les personnes concernées (familles, voisins, professionnels) : troubles de la mémoire, du comportement ou de l'humeur, maladies (neuro-) dégénératives, souffrance psychologique (solitude, deuil, transition familiale, rupture de liens sociaux, dépression), pathologies psychiques voire psychiatriques...

La demande peut émaner de la personne âgée elle-même ou de son entourage (familial ou autre), mais aussi d'un médecin, du service social d'un hôpital,... Le service est mobile : il opère **en consultation ou à domicile**.

Il s'agit d'**écouter** la personne âgée et de réfléchir avec elle et son entourage à ce qu'il est possible de mettre en place.

Le service accompagne les personnes dans la **recherche de solutions concrètes**. L'aide se limite parfois à un soutien psychologique.

Il **respecte** le rythme de la personne âgée qui a souvent besoin de temps avant d'accepter un quelconque changement dans ses habitudes de vie.

La démarche est menée en relation avec les intervenants professionnels. Elle englobe un **soutien à l'entourage familial**.

Parce que chaque personne doit être considérée avec dignité, ma priorité sera toujours tournée vers les personnes les plus fragilisées de notre société.

« Chaque fois que vous aidez quelqu'un à se relever, vous aidez l'humanité à s'élever »

Dr. Steve Maraboli

Distri - Denrées

L'implication de la Province de Namur est significative dans le domaine de l'action sociale. L'objectif poursuivi, c'est le « Vivre Mieux » de tous les citoyens. Mais au-delà des mots, il faut de l'action ! La Province est à l'initiative de la plateforme de l'aide alimentaire et développe le service Distri Denrées.

Ce service assure l'acheminement de denrées périssables depuis la Criée de Malines vers les CPAS de la Province de Namur qui, ensuite, en gèrent la redistribution vers ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi, chaque semaine, c'est **1.600 familles** qui sont aidées par Distri-Denrées.



© Geneviève Lazzaron

La Province de Namur est la seule institution publique à assurer gratuitement ce service en Wallonie.

La Province de Namur s'applique à approfondir son soutien envers les personnes les plus fragilisées de notre société.

La Petite Goutte

Ces projets qui mettent l'humain au cœur des préoccupations sont vraiment essentiels. Dans ma fonction, je ne pouvais qu'en faire une priorité, les soutenir et les accompagner dans leur objectif d'offrir un peu de dignité à des personnes qui en ont réellement besoin.



© Geneviève Lazaron

Le projet « **la petite goutte** » s'intègre dans le budget lié au VIVRE-MIEUX. Une aide ponctuelle, **un coup de pouce**, d'un montant de **28.963 €** va permettre à cette association de démarrer son projet en collaborant également avec différents CPAS de la Province qui sont demandeurs de ce service. Ce montant va servir à acheter un véhicule qui va être aménagé de façon à proposer les services «**5 en 1**» (douche, café-papote-coin bibliothèque, infirmières de rue, laverie, épicerie sociale). L'aménagement sera fait par **des élèves d'une école technique et professionnelle de Namur**.

Ce projet répond à un besoin important et essentiel pour les citoyens fragilisés. Attention que cette aide n'est pas uniquement un « one shot » mais va permettre de démarrer cette nouvelle aventure.

Un quatrième objectif est de garantir les appels à projets

Depuis le début de mon engagement, j'ai souhaité dans mes compétences instaurer un maximum de transparence et créer des règlements d'octrois de subsides ou encore des appels à projets dans des thématiques particulières.

Des appels à projets existaient déjà : lutte contre l'illettrisme, Vieillesse active, Culture pour tous, « Sports », Bourse du court métrage, 320 Volts (théâtre amateur). Suite à la réforme certains n'existent plus et d'autres ont été adaptés.

Appel à projets 2018 - 2019 « **lutte contre l'illettrisme** » :

Montant = **25.000 € / an**

21 associations ont répondu à l'appel ; 7 dossiers ont été refusés parce qu'ils ne répondaient pas aux conditions de l'appel à projets et **14** se sont vus octroyés un subside allant de **1.050 € à 2.500 €**

Appel à projets 2018 -2019 « **Sport** » :

Thème : la prise ou la reprise d'activités sportives et/ou activités physiques en faveur des femmes.

Budget = **40.000 € / an**

21 associations sportives ont répondu à l'appel ; 6 dossiers ont été refusés parce qu'ils ne répondaient pas aux conditions de l'appel à projets et **15** se sont vus octroyés un subside allant de **730 € à 5.000 €**

Ces dernières années, de tradition provinciale, J'ai également pu mettre à l'honneur nos mérites sportifs.

Retour sur un parcours très agréable à la rencontre de ces mérites tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur à l'époque.

Mérites sportifs



© Geneviève Lazon

Adrian FERNEMONT et Samuel MAILLEN -
Champions de Belgique en rallye



© Geneviève Lazon

Judo Club de Jambes – Gishi Club –
Equipe judo championne de Belgique en
interclubs

Mérite sportif Handi



© Geneviève Lazon

Quentin DESCLEFS

7e au championnat du monde de lancer du poids à Dubaï

Accessit



© Geneviève Lazon

Valentine DUMONT – Natation –

Recordwoman de Belgique en 100m nage libre
11e à l'Euro en 100 m nage libre et
18e au championnat du monde en 400m nage libre

Accessit



© Geneviève Lazon

Elliott CRESTAN – Athlétisme –

Champion de Belgique en 800m,
1er au ranking belge, 5e au
championnat d'Europe de cross
(relais mixte)

Accessit



© Geneviève Lazon

Ophélie MULOLO

5e à l'Euro en U21, championne
de Belgique en U21 et en séniors.

Meilleurs jeunes :

Laurane SINNESAE – Kayak – descente de rivière - 4^e au championnat du monde et 3^e du championnat du monde en équipes

Léo MONTULET – Kayak – descente de rivière – vice-champion du monde U23 et champion du monde par équipes en U23

Antoine MAGAIN – Moto enduro – Champion du monde Prestige (Scratch, 3^e au championnat du monde Juniors 1, 4^e championnat du monde juniors scratch

Coups de cœur :

Joyce JOURET : Entraîneuse de l'équipe masculine du Royal Hockey Club de Namur qui évolue en division d'honneur

Julien DENEYER : Triathlon – a été recordman du monde de Londres

Charlotte MEERT : Baseball – joueuse de baseball dans les équipes masculines au plus haut niveau et en équipe nationale féminine.

Coup de cœur Handi :

Martin CLOBERT : Marathon

Valentine GRANDJEAN : Tennis — joueuse qui joue en championnat « valide »



Service de la Culture

La Culture, dans toutes ses composantes et moyens d'expressions, est un pilier essentiel du développement humain et démocratique. *La Culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité* rappelle Gao Xingjian, Prix Nobel de Littérature en l'an 2000.

Ma ligne politique en matière de culture se veut dynamique dans une approche interdisciplinaire. J'ai souhaité, durant les trois premières années de ce mandat, que se poursuive la mission de coordination des acteurs culturels et ce, dans une volonté de rendre la culture accessible à tous et partout. J'ai voulu accroître les échanges et les synergies entre les centres culturels et les autres parties prenantes à l'activité culturelle namuroise.

Le Service de la Culture de la Province de Namur travaille pour sensibiliser aux arts et aux loisirs de qualité. Il remplit cette mission de diverses manières : en mettant sur pied des activités propres dans ses locaux ou en décentralisation, en nouant des partenariats, en formant les opérateurs culturels, en œuvrant à la promotion des affaires culturelles, en mettant du matériel à disposition, en informant le public, etc.

Culture : les priorités

*Service de la
Culture* 

Le Delta

La Culture sur le territoire provincial

Soutien aux Centres culturels

Soutien au milieu associatif

Les bibliothèques et la place du livre en Province de Namur

*Musées &
Patrimoine* 

de 2018 à 2020

Le Delta



© Geneviève Lazon

Le Delta est le fruit de la rénovation complète de l'ancienne Maison de la Culture de la Province de Namur. Cette rénovation est le résultat d'une volonté politique qui prend racine dans la précédente législature et que j'ai porté jusqu'à l'inauguration du nouveau bâtiment en septembre 2019. La rénovation et l'extension du Delta est un projet pour lequel la Province de Namur a investi quelques 25 millions d'euros.



© Geneviève Lazon



© Geneviève Lazon



© Geneviève Lazon

Le Delta offre ainsi des espaces favorisant la rencontre entre les personnes, la créativité, la mutualisation des idées, le partage des connaissances, des pratiques, des ressources, des envies. La culture y est vécue de manière naturelle et libre.

Le Delta est un phare dont le rayonnement doit bénéficier à l'ensemble des acteurs culturels de notre province. La programmation vise la qualité. Il se veut être un *tiers-lieu* où le public devient acteur, où l'on conçoit autant qu'on reçoit, où la culture est vécue de manière spontanée, naturelle, où il fait bon se rencontrer et partager.



© Geneviève Lazon



© Geneviève Lazon

Les aménagements intérieurs favorisent la convivialité et la libre circulation. Le hall, la terrasse panoramique et le foyer de la grande salle sont ouverts en journée aux visiteurs qui peuvent pratiquer leur art, ou tout simplement s'y poser un moment. Une zone de lecture proposant des quotidiens locaux et nationaux et de la presse alternative, est accessible dans le foyer.

Le Delta veut mettre en évidence l'art contemporain !

La première grande exposition qui prit ses quartiers au Delta était une rétrospective dédiée à l'artiste namuroise **Evelyn Axell**. Celle-ci a été inaugurée le 21 septembre 2019. **12.817 visiteurs** ont arpenté le Delta à l'occasion de cette première exposition.



© Geneviève Lazon



© Geneviève Lazon

La seconde grande exposition du jeune Delta a été quant à elle, dédiée à l'artiste américain **Peter Saul**. Cette exposition a participé à la renommée de notre province sur le plan des arts, bien entendu, mais également dans une dimension plus touristique.

En effet, les investissements consentis par la Province de Namur en réalisant ce magnifique écrin qu'est le Delta, doivent permettre l'essor culturel du territoire namurois.

La particularité de la programmation du service de la Culture de la Province de Namur est de travailler sur base d'une ligne rouge annuelle permettant une transversalité multidisciplinaire et pluri-collaborative avec les acteurs et partenaires du territoire de la Province.

Ainsi, les grands événements qui jalonnent la vie culturelle provinciale et namuroise se retrouvent dans la programmation du Delta. Le Festival du film francophone, l'Intime festival et le KIKK en sont d'ardents témoins.

Soutien au milieu associatif

Ma politique culturelle passe par la mise en place d'appels à projets visant à favoriser la créativité artistique mais surtout l'accès à la **culture pour tous** et **partout sur le territoire provincial**. Ainsi les appels à projets « **Culture pour tous** » ont permis de mettre sur pieds **7 projets** pour un montant global de **16.130 €** et l'appel à projet « **Courant d'air** » a, quant à lui, permis de mettre sur pieds **13 projets** pour un montant global de **37.800 €**.

Suite à la crise Sanitaire, un « **plan H** » de relance a été proposé pour un montant de **1,2 mio d'euros**. 3 mesures concernaient plus particulièrement la Culture :

Mesure 1 – Aide financière aux artistes professionnels et amateurs et aux techniciens du spectacle qui n'ont pas pu avoir accès au droit passerelle. Elle s'élevait à maximum 50 % du cachet de leurs contrats annulés depuis le 17 mars jusqu'au 31 décembre 2020 - avec un plafond de **1000 €** par demandeur.

Mesure 2 – Organisation, en été, d'une tournée artistique déconfinée sur l'ensemble du territoire, à raison d'une date par arrondissement et par mois, en association avec un partenaire local.

Mesure 3 - Maintien des subsides aux événements culturels annulés en raison de la crise sanitaire, à hauteur de **100 %** pour les organisations qui devaient faire face à des dépenses de personnel et de **50 %** pour les événements organisés par des bénévoles.



<https://www.province.namur.be/>

La **mise à disposition d'aides techniques** a permis de soutenir le monde associatif du territoire afin que ceux-ci puissent réaliser des projets porteurs de sens et créativité ; toujours dans le but de permettre une culture accessible à tous et partout en province de Namur.

J'ai souhaité que la **politique tarifaire** du Delta dans le cadre de mise à disposition de salles au sein du tiers-lieu soit la plus accessible afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une infrastructure de qualité à **prix démocratique**.

Rocks'cool

Depuis leur déménagement vers la Maison Administrative Provinciale - la MAP -, certains bâtiments, alors occupés par des services provinciaux, disposent d'espaces libres. Bien que la Rock's Cool ne soit pas à proprement parler un service provincial, il en est proche. En effet, **son directeur est un agent provincial** et la Rock's Cool perçoit de l'Institution provinciale un **subside de fonctionnement annuel** de l'ordre de **30.000 €**.

L'aménagement de la Rock's Cool sur le site **des Trieux, à Salzinnes** est plutôt une bonne nouvelle pour l'école de musique qui est dorénavant **plus vaste, plus accessible** et qui pourra désormais **accueillir davantage de musiciens**.

Une aubaine pour cette école pas comme les autres et pour toutes les personnes qui y sont liées de près ou de loin.

Ayant eu l'occasion de visiter les lieux avant l'inauguration officielle (qui aura lieu à priori lieu courant du mois d'avril 2022), je peux dire qu'entre récup' et bricolages habiles l'équipe s'est démenée pour **adapter les lieux au concept et les rendre aussi attrayants que possible**. L'acoustique a notamment été minutieusement revue pour rendre les classes les plus agréables possibles.

Cette **mise à disposition de locaux et ce soutien depuis toujours** des différentes Rock's Cool du territoire par la Province de Namur (Dinant, Ciney, Walcourt, Tamines, Beauraing) est le fruit d'une **collaboration constructive et dynamique** qui permet à nos **citoyens de tout âge d'accéder à la Culture** sous forme de cours de musique, de concerts, d'espaces d'enregistrement,...



© Geneviève Lazaron

La Culture sur le territoire provincial

Soutien structurel aux centres culturels, expo en décentralisation, aides techniques et heures d'expertises.

La majorité provinciale a souhaité durant cette première moitié de législature poursuivre sa mission de coordination des acteurs culturels et ce, dans une volonté de rendre la culture accessible à tous et partout sur le territoire provincial. Elle entendait accroître ainsi les échanges et les synergies entre les centres culturels et les autres parties prenantes à l'activité culturelle namuroise.

C'est pas moins d'une vingtaine de Centres Culturels qui sont subsidiés pour un montant global de **775.150 €** (Andenne : 16.125 € - Beauraing : 10.000 € - Bièvre : 10.000 € - Ciney : 10.000 € - Couvin : 10.000 € - Doische : 10.000 € - Eghezée : 10.000 € - Floreffe : 10.000 € - Florennes : 10.250 € - Fosses : 10.000 € - Gembloux : 10.830 € - Hastière : 10.000 € - Havelange : 10.000 € - Philippeville : 150.000 € - Rochefort 10.000 € - Sambreville : 20.000 € - Dinant : 182.447 € - Viroinval-Action sud : 101.973 € - Namur : 173.525 €)

Dans cette perspective j'ai veillé à ce que les synergies existantes avec les Centres culturels, et singulièrement ceux de Namur, Dinant et Viroinval, se poursuivent et s'amplifient durant ces années. La mise sur pied d'expositions en décentralisation en est l'un des exemples de choix.



Centre Culturel de Namur
http://centrecultureldenamur.be/a-propos/lieux/abattoirs-de-bomel/grandehallebomel_julienforthome/



Centre Culturel de Dinant
<https://www.ccdinant.be/plus/>



Centre Culturel de Rochefort
https://www.rochefort.be/loisirs/culture/CCR/centre_culturel_facade.jpg

La culture sur le territoire provincial, c'est aussi des partenariats importants qu'ils soient de l'ordre du financier et/ou logistique.

Le Festival du Film Francophone (FIFF) : c'est un budget de **125.000 €**

Le Festival du Rire de Rochefort (FIRR) : c'est un budget de **25.000 €**

Namur en mai : c'est un budget de **22.500 €**

Le Kikk Festival : c'est une **aide logistique**

Les bibliothèques et la place du livre en Province de Namur

Sans faire preuve de conservatisme, j'ai souhaité renforcer la présence du livre dans l'espace public en amplifiant les collaborations entre les bibliothèques du territoire et les différents acteurs culturels. En parallèle, j'ai souhaité que notre service de lecture publique s'ouvre aux nouvelles technologies comme le livre numérique et le livre audio.

Le département lecture publique soutient la promotion et le développement des pratiques de lecture en province de Namur.

La bibliothèque centrale aide les milieux institutionnels et associatifs dans leurs actions en faveur de la lecture. Elle offre en particulier des services aux bibliothèques locales en province de Namur. Elle allège le travail des bibliothécaires et les met en réseau.

Initié par la Province de Namur, élaboré grâce à la collaboration entre la Bibliothèque centrale de la Province de Namur et quinze bibliothèques locales du territoire provincial, Tire-Lire est un portail web conçu pour le lecteur, qui lui offre de nombreux services.

Il renferme le catalogue qui réunit les collections des bibliothèques centrale et itinérante provinciales, des bibliothèques publiques partenaires et de quatre centres de documentation provinciaux ainsi que les informations et les activités de chacune de ces institutions.

Tire-Lire ce n'est pas moins de 800.000 ressources - livres, BD, jeux, multimédias, périodiques, etc. - mises à disposition des lecteurs namurois. La plateforme propose également les informations pratiques concernant les bibliothèques partenaires ainsi qu'un agenda des activités organisées par les bibliothèques partenaires. En outre chaque lecteur peut créer un profil afin de consulter ses prêts en cours, ses réservations, son historique de prêts, définir des centres d'intérêts, coter et commenter ses lectures.

Au gré des tournées de son bibliobus et de son BDbus, sa bibliothèque itinérante offre, au grand public (particuliers, familles, écoles) du territoire provincial, des ouvrages variés destinés à son information et son délasserment.



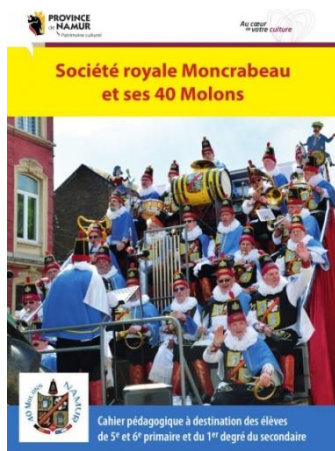
© Geneviève Lazon

Musées et Patrimoine culturel

Le Service du Patrimoine culturel, déjà engagé dans la préservation et la transmission de notre patrimoine culturel matériel et immatériel a continué ses activités durant les années 2018 à 2021.

Les agents de ce service ont pour mission de sensibiliser le grand public aux richesses patrimoniales de notre province, d'aider communes et associations, voire des particuliers, à valoriser le patrimoine sous toutes ses formes et de mettre en réseau international le patrimoine culturel de notre province par le biais de différents projets de coopération.

En collaboration avec la Fédération Wallonie Bruxelles, une journée d'études sur le patrimoine immatériel a été organisée en novembre 2019 dans le but d'expliquer, de sensibiliser et d'initier la notion de patrimoine culturel et de patrimoine immatériel.



<https://www.patrimoineculturel.org>



<https://www.patrimoineculturel.org>

J'attache une attention particulière à la défense, l'apprentissage et la transmission de notre belle langue qu'est le wallon de chez nous. Il fait partie intégrante de notre culture et doit faire l'objet d'une attention particulière afin d'en assurer la pérennité. J'ai rendu possible la réalisation d'un livret pédagogique pour la Société Royale Moncrabeau.

©

Chacun d'entre nous est responsable de l'avenir de notre patrimoine, de notre culture. Tous, nous avons la mission de transmettre ces valeurs à nos descendants que ça soit de vive voix, au travers d'un inventaire, d'un écrit ou grâce à une reconnaissance officielle. Qu'importe la méthode pourvu qu'on ne perde pas une miette de notre savoureux patrimoine.

La réforme de notre institution de septembre 2020 a eu pour conséquence que je passe le relai de cette compétence dès 2021. Néanmoins, je reste très attentive à l'activité du service, de plus, les collaborations avec le service de la culture sont « naturellement » nombreuses.

Le Domaine Provincial de Chevetogne

S'il est un sujet qui a fait l'actualité durant les trois années écoulées, c'est bien l'avenir du Domaine de Chevetogne. Beaucoup de choses ont été dites, écrites, amplifiées voire déformées. De quoi parle-t-on en réalité ?



© Geneviève Lazaron

Le battage médiatique autour de l'avenir du Domaine Valéry Cousin relève de la concomitance de trois facteurs étrangers l'un à l'autre mais qui par les hasards du temps et de la vie administrative se trouvent sur la table du Collège provincial simultanément.

D'une part, on retrouve la **création d'une régie** visant à gérer le domaine de manière plus efficace et efficiente. Le passage en régie est une ancienne revendication du groupe cdH à la province de Namur. Elle figure dans la déclaration de politique provinciale 2018-2024.

Le second dossier à prendre en compte est celui dit du **Musée vert**. Il s'agit d'une proposition de schéma directeur pour les cinquante prochaines années.

Il est le fruit d'une réflexion intellectuelle entre différents intervenants. Si le projet dispose d'un grand nombre de mérites, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas exclusif. Il ne peut pas s'agir d'office du seul projet à pouvoir envisager sur l'avenir du site. Le Musée Vert est certes un document bien rédigé, enthousiasmant et inspirant mais il ressemble à ce stade davantage à une philosophie qu'à un véritable plan stratégique.

Enfin, **le troisième** dossier à prendre en compte pour comprendre la saga Chevetogne est celui concernant la **réforme de notre institution**. Celui-ci a suffisamment été évoqué dans ces lignes pour ne pas y revenir plus longuement.

Depuis quelques années, fonctionnaires et politiques ont travaillé ensemble à consensus sur la plupart des objectifs du domaine. Cette unanimité était en effet indispensable pour aller chercher auprès des Fonds Européens les budgets nécessaires pour de l'équipement et un développement du parc en proposant tant des activités que des projets de grande qualité. La zone humide en est le dernier exemple. Le Domaine est en constante évolution.

Développer l'activité passe également par le fait de doter le domaine d'une structure de gestion efficace et cohérente. C'est le but assigné à la régie ordinaire votée par le Conseil provincial en 2021.



© Geneviève Lazaron

Domaine provincial de Chevetogne



Gestion journalière Grands changements

Je suis bien consciente du rayonnement du Domaine et en suis enchantée. Tout a été fait pour cheminer à présent vers un avenir plus clair du domaine, de ses ambitions et de sa gestion. Quant au projet stratégique à retenir, les mois à venir seront plus explicites, avec tout ou partie des ambitions du *Musée vert*, dont je conçois aussi les qualités.



© Geneviève Lazon



© Geneviève Lazon

Une administration qui s'adapte ... à la Covid aussi

La crise COVID-19 a considérablement bouleversé les modes de fonctionnement de l'Administration provinciale. Bien que la notion de télétravail ait été déjà bien intégrée au sein de la Province, elle fut bien évidemment renforcée, comme le prévoyaient les différentes normes édictées par le CODECO.

Cependant, le télétravail n'est pas le seul mode de travail offert aux agents provinciaux. En effet, certaines fonctions et services rendus à la population namuroise ne trouvaient pas en ce mode de travail une réponse adaptée aux besoins des citoyens.

C'est ainsi que les médecins, psychologues et autres thérapeutes provinciaux ont mis en place des systèmes de consultations en ligne.

Les musées et les services de la Culture ont mis en place des offres à distance visant à rapprocher les spectateurs et les visiteurs des offres culturelles proposées.

Faire un bilan n'est pas chose aisée. En effet 3 ans c'est long et court à la fois. En plus, ces deux dernières années ont été plus que compliquées pour chacun d'entre nous.

Outre les difficultés rencontrées par les professionnels, bon nombre d'associations culturelles, philanthropiques, ... se sont vues appauvries par l'annulation de leurs événements.

C'est pourquoi, avec mes collègues, nous avons voulu contribuer à la **relance** et **soutenir** essentiellement celles et ceux qui n'ont pu bénéficier d'une aide du Fédéral ou de la Région wallonne. Le plan de relance de la Province de Namur appelé le « **plan H** » a contribué à aider des secteurs comme la **culture**, le **médico-social** à concurrence de **1,2 mio d'euros**.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier les Namurois qui, par leurs votes, m'ont permis de poursuivre mon engagement aux services des habitants de la Province de Namur. Sans cette confiance renouvelée, je ne pourrais poursuivre mon action visant à rendre possible ce que j'estime être nécessaire pour notre belle province et plus précisément pour **tous** les citoyens.

Je tiens également à remercier l'ensemble des agents provinciaux ; qu'ils œuvrent ou non dans les services qui me sont confiés actuellement. Sans eux, sans leur talent, leur envie de servir la cause publique et sans le temps qu'ils y consacrent, rien ne serait possible. L'autorité publique n'est rien sans le travail et la passion des agents. Au rang des agents que je tiens à remercier, je me permets un clin d'œil aux membres de mon cabinet.

L'engagement en politique repose également sur la confiance accordée par un groupe d'individus partageant les mêmes vues sociétales. Ainsi, je remercie les membres du groupe cdH provincial : le chef de groupe Etienne Bertrand, Stéphane Lasseaux, Christophe Gilon, Pierre Rondiat et Guy Carpiaux qui me témoignent un soutien sans faille. Par la même occasion, je remercie également mon président de parti, Maxime Prévot qui répond toujours présent lorsque je le sollicite.

Enfin, un merci particulier à ma famille, mes enfants, mes petits-enfants et mon mari qui me soutiennent quotidiennement dans mon engagement à votre service.

« Namur ! Ma passion, la raison de mon action »

**Geneviève LAZARON,
Passionnément namuroise**



Photographe : Augustin Maesen